

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DES COTEAUX

DU 20 Janvier 2021

- Présents :** Joseph BAUDRACCO, René BOUDET, Joelle BOUÉ, William BOURNIQUEL, Marie-Hélène CHAREST, Yvette DAUBEZE, Marilène DELAUNAY, Henri LAURENSOU, Michaël PIAZAT.
- Élus référents :** Christine AROD, Hugues CASSE
- Mairie :** Anna CARBONNEL chargée de mission auprès du conseil de quartier

1 Accueil des nouveaux :

Danièle JURANVILLE, Patrick JAUBERTIE et Christian KELLERHALS ont participé à la réunion pour intégrer le conseil de quartier, deux autres personnes avaient manifesté leur souhait de participer au CQ.

Ils ont évoqués le souhait de voir traiter par le CQ les questions de sécurisation des déplacements et de flux de véhicules dans le quartier entre avenue de Suisse et Auzeville ainsi que la liaison piétonne vers le nouveau quartier d'Auzeville

2 Remarques sur la nouvelle charte proposée par la mairie :

Le CQ remarque qu'il vaut mieux que les réunions ne soient publiques que lorsqu'il y a un thème général (ex. déplacements sécurisés, Budget participatif, etc...) et non pas systématiquement. Ce qui permet de traiter en groupe limité les questions d'organisation (ex. préparation du vide grenier ...).

Une demande est faite de noter sur la charte que les CQ soient accessibles aux personnes handicapées.

La charte va être envoyée aux nouveaux qui pourront proposer leurs remarques que nous ferons parvenir à la mairie avant le 29 janvier.

3 Questions réponses aux Élus référents :

Abordées lors de la réunion précédente au sujet de La Peyrade et de l'aménagement des voies cyclables et piétonnes

4 La Peyrade :

Christine AROD, élue référente, nous communique les réponses que lui a fournies l'office HLM des Chalets aux difficultés que nous avons signalées.

Les encombrants : les Chalets sont bien conscients que c'est un problème récurrent, et disent qu'ils les font enlever régulièrement et à leurs frais par le Sicoval. Ils ont demandé au Sicoval que des RVS réguliers soient pris à l'avance, mais ils font part d'une difficulté à évaluer le volume à enlever. Ils vont cependant réfléchir de nouveau à une organisation.

La barrière cassée : les freins d'un véhicule utilitaire ayant lâché, les barrières métalliques qui longent la rampe PMR ont été défoncées. Un constat amiable a pu être établi par les Chalets avec le propriétaire du véhicule, et l'entreprise ATP devrait commencer rapidement les travaux.

Les voitures ventouses et les épaves : Les Chalets sont là aussi bien conscients du problème. Cependant, la voirie venant d'être rétrocédée à la mairie celles-ci se trouvent désormais sur la voie publique. L'office HLM propose un travail en partenariat avec la mairie pour régler le problème.

La réhabilitation : de nombreux travaux sont en cours, dont :

La création de 15 places de stationnement.

La mise en place de colonnes enterrées pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

L'isolation des façades par l'extérieur.

Pour un montant total de 614.000 euros, soit 5.433 euros par logement, et sans aucune augmentation de loyer.

5 Sécurité et circulation :

Les élus référents ont commencé les démarches vers les services et élus chargés de ces sujets, nous sommes en attente de leurs réponses.

6 Questions diverses :

Le collectif qui se bat depuis de nombreuses années contre les nuisances aériennes a obtenu le principe de la mise en place d'un capteur de bruit autonome, indépendant de l'aéroport, géré par l'association **Bruitparif** et situé à Ramonville.

Le conseil Régional, le conseil Départemental et la Mairie sont partie prenante de ce projet. Les membres Ramonvillois de ce collectif avaient fait une proposition d'emplacement qui de fait n'a pas été retenue pour l'installation du capteur. Ils souhaitent comprendre comment s'est fait ce choix, et savoir par ailleurs quel est l' élu qui suit ce dossier dans la nouvelle équipe municipale.

7 Information sur la GRC ;

Cette demande est mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion, Anna CARBONNEL se chargera d'expliquer ce qu'est la GRC.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 3 Mars 2021 à 20 h.